

# Personnes en situation d'illettrisme : déficits ou différences?

3 février 2011

Réseau santé solidarité

Nacira Aït-abdesselam Thomas Dumet

# PLAN

- Illettrisme de quoi parle –t-on?
  - Définition institutionnelle
  - Données quantitatives- L'enquête IVQ (Information et vie quotidienne) INSEE en France et dans le Nord-Pas-De-Calais
  - Quelques profils

# PLAN (suite)

- Rappports à l'écrit : difficultés et compétences
  - Disparités dans les compétences en production d'écrits et en lecture
  - Rappports au langage : déficits ou différences ?
- Illettrisme et santé, quels liens ?

# Illettrisme de quoi parle-t-on?

- ATD quart monde évoque le mot illettrisme au début des années 1970.
- Un rapport officiel « Des illettrés en France » révèle « qu'un nombre important de personnes francophone, ayant été scolarisées, ont de sérieuses difficultés avec la langue écrite, au point d'être incapables de comprendre un exposé simple de faits en rapport avec la vie quotidienne ».

# Du point de vue de la législation

- « La lutte contre l'illettrisme » est érigée en priorité nationale par *la loi d'orientation de lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998*.
- **L'article 149** de cette loi précise que:  
Cette priorité est prise en compte par le service public de l'éducation ainsi que par les personnes publiques et privées assurant une mission de formation ou d'action sociale. Tous les services publics contribuent de manière coordonnée à la lutte contre l'illettrisme dans leurs domaines d'action respectifs ».

# Du point de vue de la législation (suite)

- **Le livre IX du code du travail** a lui aussi été modifié en conséquence :
- « La lutte contre l'illettrisme fait partie de l'éducation permanente. L'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics et privés, les associations, les organisations syndicales et familiales, ainsi que les entreprises y concourent chacun pour leur part. Les actions de lutte contre l'illettrisme sont des actions de formation. Les coûts de ces actions sont imputables au titre de l'obligation de participation au financement de la formation professionnelle ».

# Du point de vue de la législation (suite)

- La politique de lutte contre l'illettrisme a pour but de garantir le droit d'accès de tous les citoyens aux premiers niveaux de compétences de base (CRI PACA, 2004).

# RAPPEL DES DEFINITIONS

# L'analphabétisme (définition)

- La situation d'analphabétisme, qui concerne des personnes n'ayant jamais été en contact avec un apprentissage de l'écrit.
- Sont concernées les personnes étrangères ou d'origine étrangère n'ayant jamais eu l'occasion d'apprendre un code écrit dans aucune langue (GPLI, 1995, JM Besse, B. Falaize, F. Andrieux).

# Définition de l'UNESCO (1958)

- *« Une personne est analphabète si elle ne peut à la fois lire et écrire, en le comprenant, un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne »*

# Définition de l'UNESCO (1978)

- *« Est fonctionnellement alphabétisée toute personne capable d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire dans l'intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer à lire, écrire et calculer en vue de son propre développement et de celui de sa communauté »*

# Situation de FLE (définition)

- La situation de Français Langue Etrangère (FLE), pour les personnes ne maîtrisant pas la langue française, mais scolarisées dans leur pays d'origine (quel que soit leur niveau de compétences de base).

# Illettrisme - ANLCI, 2003

- « L'illettrisme qualifie la situation de personnes de **plus de 16 ans** qui,
- bien qu'ayant été **scolarisées**,
- ne parviennent pas à lire et comprendre un texte portant sur des situations de leur vie quotidienne,
- et/ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des **informations simples** »

# Définition de l'ANLCI – 2003 (suite)

- Pour certaines personnes, ces difficultés en **lecture** et **écriture** peuvent se combiner, à des degrés divers, avec une insuffisante maîtrise d'autres compétences de base comme :
  - la **communication orale**,
  - le **raisonnement logique**,
  - la compréhension et l'utilisation **des nombres et des opérations**,
  - la prise de **repères dans l'espace et le temps**,  
etc

# Définition de l'ANLCl (suite et fin)

- Malgré ces déficits, les personnes en situation d'illettrisme ont acquis de l'expérience, une culture et un capital de compétences en ne s'appuyant pas ou peu sur la capacité à lire et à écrire.
- Certaines ont pu ainsi s'intégrer à la vie sociale et professionnelle, mais l'équilibre est fragile, et le risque de marginalisation permanent.
- D'autres se trouvent dans des situations d'exclusion où l'illettrisme se conjugue avec d'autres facteurs ».

# L'illettrisme

- L'illettrisme désigne la situation des personnes ayant été scolarisées en langue française et qui, à des degrés variés, ne maîtrisent pas les compétences de base. Celles-ci sont aussi appelées « compétences fondamentales », « compétences transversales », ou « compétences clés ».

# Les compétences de base

- Elles regroupent :
  - **la compétence linguistique** : parler, comprendre, lire, écrire, (littératie)
  - **la compétence mathématique** : compter, calculer (numératie)
  - **la compétence cognitive** : raisonnement logique, repérage
- -et, à un autre degré, des compétences liées à un niveau d'exigence plus élevé dû à l'évolution de la société

# Les compétences de base (suite)

- **Ces « compétences » sont notamment celles à**
  - **communiquer efficacement**, à l'oral et à l'écrit, et à interagir dans des groupes socialement ou culturellement hétérogènes
  - **utiliser les technologies de l'information et de la communication** ;
  - **résoudre des problèmes**;
  - **prendre des initiatives**, des décisions ;
  - **coopérer avec autrui**, (écoute, communication, négociation, travail en groupe ...)
  - **conduire un projet** ;
  - **apprendre de façon autonome**.

# **RECOMMANDATION DU PARLEMENT EUROPÉEN**

- **sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie**

# Référentiel compétences clés

Fournir un **outil de référence européen pour les compétences clés**

- qui indique comment **l'accès à ces compétences** peut être assuré pour tous les citoyens
- grâce à **l'éducation et la formation tout au long de la vie. (LLL)**

# Objectifs

- 1) Identifier et définir les **compétences clés** nécessaires à
  - l'épanouissement personnel,
  - la cohésion sociale
  - l'employabilité dans la société de la connaissance

# Objectifs

- 2) Soutenir les travaux des États membres visant à assurer qu' **au terme des cursus d'éducation et de formation initiales**, les jeunes aient acquis
- une **maîtrise suffisante des compétences clés** pour faire face à leur vie d'adulte,
  - et que les adultes soient à même de **développer et d'actualiser ces compétences tout au long de leur vie.**

# Objectifs

3) Proposer aux responsables politiques, aux professionnels de l'éducation, aux employeurs et aux apprenants eux-mêmes un **outil de référence européen** :

« *Les Compétences clés pour l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie* »

# 8 compétences clés

- 1. Communication dans la **langue maternelle**
- 2. Communication dans une **langue étrangère**
- 3. Culture **mathématique** et compétences de base en **sciences et technologies**
- 4. **Culture numérique**
- 5. **Apprendre à apprendre**
- 6. Compétences **interpersonnelles**, **interculturelles** et compétences **sociales** et **civiques**
- 7. **Esprit d'entreprise** et
- 8. **Sensibilité culturelle.**

# Donc, en France, pour les personnes

- **qui ont été scolarisées** en France et qui n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture et des savoirs de base pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante, on parle d'**illettrisme**.

Il s'agit de **ré**apprendre, de **re**nouer avec la culture de l'écrit.

# Pour les personnes ...

- qui n'ont jamais été scolarisées, on parle d'**analphabétisme**.

Il s'agit d'entrer dans un **premier apprentissage**

# Pour les ( nouveaux) arrivants

- Dans un pays dont ils ne parlent pas la langue,  
on parle de **français langue étrangère**

Il s'agit d'apprendre une autre langue

# Comment classe-t-on alors :

- Les élèves nouvellement arrivés (ENA) en France depuis 5 ans, « en difficulté scolaire » ?
  - Fle ?
  - Illettrés ?
- Les élèves avec une « scolarité en dents de scie », « rentrés au pays puis de retour en France » ?
- *Quels dispositifs vont-ils intégrer ?*

# Besoins langagiers différents

- Pour une personne analphabète  
francophone
- Pour une personne ne parlant pas  
français  
avec une scolarité de 5 ans ou Bac + 8

# Convergence et divergence

- **Divergence** des publics dans chacune des catégories définies (une catégorie ne correspond plus à un besoin)
- **Convergence** sur les objectifs visés : insertion
  - linguistique et culturelle
  - sociale
  - professionnelle

# DONNEES QUANTITATIVES

- L'enquête IVQ 2004-2005 réalisée par l'INSEE en partenariat avec l'ANLCl sur les 18-65 ans scolarisés en France a concerné un échantillon d'un peu plus de 10000 personnes,
- dont 1712 pour le Nord-Pas-De-Calais

# Seuil d'illettrisme

- Sont considérés en situation d'illettrisme les personnes ayant été scolarisés en français et ayant des difficultés graves (module ANLCl) ou importantes
- Ont été aussi proposés un exercice de compréhension orale et un module de calcul.

# Sur une population ayant été scolarisée en Français

→ part des « illettrés »

	FRANCE	Nord-Pas-De-Calais
Graves difficultés	4%	8%
Difficultés importantes	5%	8%
Total	9%	16% soit 385000 adultes

# Sur la population totale, y compris ceux qui sont non-scolarisés ou scolarisés dans une autre langue

	FRANCE	Nord-Pas-De-Calais
Graves difficultés	7%	10%
Difficultés importantes	5%	8%
Total	12%	18%

# « Projecteur » sur le Nord-Pas-De-Calais

- Parmi les illettrés (16% de la population totale, difficultés graves ou importantes)
  - 55% sont des hommes
  - 45% sont des femmes
  - 10% sont âgés de 18 à 25 ans et 33% de 46 à 55 ans
  - 35% ont un niveau primaire et 46% secondaire technique ou professionnel

# Emploi et illettrisme

- En région Nord-Pas-de-Calais, la moitié des personnes en situation d'illettrisme ont un emploi.
- 49 % des personnes en situation d'illettrisme sont dans l'emploi (France métropolitaine 57 %)
- 9 % sont retraités (France métropolitaine 14 %)
- 17 % sont au foyer (France métropolitaine 8 %)

# Emploi et illettrisme

- La proportion des personnes en situation d'illettrisme n'est pas la même suivant le type de profession :
  - Les personnes en situation d'illettrisme sont majoritairement ouvriers, très peu d'employés.

- On ignore que 57% des personnes en situation d'illettrisme exercent une activité professionnelle
- L'illettrisme n'est pas le problème exclusif des jeunes mais il touche toutes les classes d'âges et surtout les plus de 45 ans
- L'illettrisme n'est pas le problème exclusif des quartiers urbains, il concerne tous les territoires
- L'illettrisme ne concerne pas que les exclus. La moitié des personnes confrontées à l'illettrisme ont un emploi

# Bibliographie

- ANLCl, La prévention et la lutte contre l'illettrisme, 2007, disponible sur <http://www.anlci.gouv.fr/>
- Espérandieu V. et Lion A. (avec la collaboration de Bénichou J-P.), (1984), *Des illettrés en France, Rapport au Premier ministre*, La documentation Française.

# Bibliographie (suite)

- Leclercq V., *Procédures et fonctions des relectures-Révisions de textes produits par des apprenants de l'éducation de base* in Les interactions lecture-écriture, actes du colloque organisé par l'équipe Théodile CIREL, 22-24 novembre 1993, Université Charles-de-GAULLE, Lille 3, 1994.
- Vicher A, *Maîtrise des savoirs de base, apprentissage du français-Lutte contre l'illettrisme, pour une complémentarité des actions*, In actes de la journée professionnelle départementale 26 mars 2008.

# Bibliographie (suite)

- ANDRIEUX F., FALAIZE B., De l'illettrisme. *Etat des lieux de la recherche universitaire concernant l'accès et le rapport à l'écrit*, Centre Inffo, 1995.

# Illettrisme et santé

## Plan :

1. Illettrisme & Précarité, de quoi parle-t-on ?
2. Illettrisme & Santé : état des lieux
3. Illettrisme & Santé : perspectives d'action

# Illettrisme et santé

- **Illettrisme & Précarité : état des lieux**
  - Appartenance majoritaire à la catégorie socioprofessionnelle des ouvriers
  - Plus fréquemment en Contrat à Durée Déterminée, saisonniers ou intérimaires
  - Plus fréquemment touchées par le chômage
- Conditions objectives défavorables et sources de précarité

# Illettrisme et santé

- **Illettrisme & Santé**

- Espérance de vie, morbidité déclarée, obésité, consommation de tabac, pratique sportive... des indicateurs au rouge

- Regard sur les causes potentielles :

- Des conditions de travail et d'emploi défavorables
  - Des conditions de logement à questionner
  - Des modes de vie à risque
  - Le recours aux soins
  - Les capacités en lecture et en écriture

# Illettrisme et santé

- **Illettrisme et santé**
  - Les problèmes de santé, un des vecteurs de l'illettrisme
  - Les problèmes de santé, un vecteur de précarité des personnes en situation d'illettrisme

# **Illettrisme et santé**

- **Illettrisme & Santé : perspectives d'action en prévention et en soin**
  1. **Agir sur les facteurs socioéconomiques : revenus et vie professionnelle**
  2. **Agir sur les facteurs culturels et éducatifs : les modes de vie**
  3. **Agir sur les facteurs liés spécifiquement à l'illettrisme : la littératie en santé**

# Illettrisme et santé

- **La littératie en santé :**

« La capacité de trouver, de comprendre, d'évaluer et de communiquer l'information de manière à promouvoir, à maintenir et à améliorer sa santé dans divers milieux au cours de sa vie » (Rootman & Gordon-El-Bihbety, 2008)

# Illettrisme et santé

- **Deux orientations :**

- Agir sur le niveau de littératie en santé des personnes (programme scolaire et formation des adultes)

- Accompagner les usagers des services de soin : rendre accessible l'information en santé

# Illettrisme et santé

- **Bibliographie :**

- Rootman, I. & Gordon-El-Bihbety, D. (2008). *Vision d'une culture de la santé au Canada*. [synthèse disponible en ligne].
- Insee. (2007). Les adultes du Nord-Pas de Calais et la maîtrise des fondamentaux (écrire, communiquer, compter). *Les dossiers de profils*, n°86. [disponible en ligne].
- Bihr, A. & Pfefferkorn, R. (2008). Les inégalités sociales de santé. *Interrogations ? Revue pluridisciplinaire en sciences de l'homme et de la société*, n°6, pp. 60-77. [disponible en ligne].